



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 34805

Texte de la question

M. Jérôme Cahuzac attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur ses déclarations en date du 12 février 2008 lors de son audition devant la MECSS. A cette occasion, la ministre déclarait que "les résultats de la maîtrise médicalisée sont mitigés "pour employer des termes diplomatiques" et que "l'image de la CNAMTS bon gestionnaire des deniers collectifs, bon père de famille avisé est quelque peu idyllique". Aussi il souhaite, qu'en évitant les termes diplomatiques, elle lui fournisse un bilan chiffré des économies et des charges liées à la maîtrise médicalisée pour les années 2005, 2006 et 2007 et qu'elle justifie les propos péjoratifs tenus à l'égard de la CNAMTS.

Texte de la réponse

La démarche de maîtrise médicalisée en ville a été lancée en 2005 et s'est poursuivie en 2006 et 2007 sur les thèmes retenus dans l'avenant 12 signé entre l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) et les médecins libéraux : antibiotiques, arrêts de travail, statines, anxiolytiques et hypnotiques, respect du 100 % affections longue durée (ALD), inhibiteur de la pompe à protons (IPP), transports. Concernant la maîtrise médicalisée (MM) sur les génériques : il s'agit de la prescription dans le répertoire. Toute la difficulté est dans l'estimation car on a du mal à séparer, en dehors des effets de diverses mesures, les effets de la substitution par le pharmacien et de la prescription par le médecin dans le répertoire. La direction de la sécurité sociale ne calcule pas de MM sur les génériques car celle-ci repose sur beaucoup d'hypothèses difficilement contrôlables. La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a communiqué en juin 2008 les objectifs et résultats de la maîtrise médicalisée pour les années 2005, 2006 et 2007, qui figurent dans les tableaux suivants.

THÈME	OBJECTIFS pour 2005 (en Meuros)	ÉCONOMIES réalisées en 2005 (en Meuros)	TAUX d'atteinte de l'objectif (en %)
Antibiotiques	91	35	38
Statines	161	122	76
Psychotropes	33	11	33
Arrêts de travail	150	432	288
ALD (PS et libéraux)	340	88	26
ALD (établissements)	115	0	0

Médicaments génériques	55	33	60
AcBUS	53	0	0
Total	998	721	72
THÈME	OBJECTIFS pour 2006 (en Meuros)	ÉCONOMIES réalisées en 2006 (en Meuros)	TAUX d'atteinte de l'objectif (en %)
Antibiotiques	63	46	73
Statines	93	135	145
Psychotropes	13	20	153
Arrêts de travail (IJ)	190	262	138
Transport	38	0	0
IPP	292	80	27
ALD	292	80	27
Médicaments génériques	25	25	100
AcBUS	59	0	0
Total	791	581	73
THÈME	OBJECTIFS pour 2007 (en Meuros)	ÉCONOMIES réalisées en 2007 (en Meuros)	TAUX d'atteinte de l'objectif (en %)
Antibiotiques	40	27	67,5
Statines	95	131	138
Psychotropes	13	8	61,5
Arrêts de travail (IJ)	80	0	0
Transport	30	24	80
IPP	20	27	135
ALD	136	73	53,7
Médicaments génériques	20	107	535
AcBUS	59	24	40,6

IEC-sartans	80	64	81
Actes	30	Nc	Nc
Dispositifs médicaux	20	0	0
Total	623	509	81,7
Nc : chiffre non communiqué.			

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Cahuzac](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34805

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9699

Réponse publiée le : 6 décembre 2011, page 12896